



AVIS DE PREQUALIFICATION

Pays	Bénin
Localité	Cotonou
Agence	Millennium Challenge Corporation (MCC)
Acheteur	MCA-Bénin Régional
Nom du Projet	Infrastructures du Corridor (IC)
Titre du Dossier de Préqualification	Préqualification des Entreprises en vue de la passation de marchés de Travaux de reconstruction en 2x2 voies de la Route Bohicon – Dassa Zoumè (83,17 km) <ul style="list-style-type: none">• Lot 1 : Travaux de reconstruction en 2x2 voies de la section Bohicon – Setto de la RNIE2 (37 km) et de la voie de contournement de la ville de Bohicon (6,72 km) ;• Lot 2 : Travaux de reconstruction en 2x2 voies de la section Setto – Dassa Zoumè de la RNIE2 (39,45 km) y compris la construction d'un second pont sur le fleuve Zou de portée 60 ml et d'un poste de péage et de pesage de type moderne
N° de Référence du Dossier	BENR 24-0001
Type de Passation	Préqualification
Date de Publication	03 juin 2024
Date limite de Soumission	26 juillet 2024 à 17h00 – UTC+01:00

1. Les États-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire de la Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement du Bénin (le "Gouvernement") ont signé **le 14 décembre 2022 à Washington DC** un accord de don (le Compact) de deux cent deux millions (**202 000 000**) de **dollars américains** (« **Financement du MCC** »), et une contribution du Gouvernement du Bénin **de deux cent trois millions neuf cent cinquante un mille quatre cent quarante-six (203 951 446) dollars américains** visant à promouvoir la réduction de la pauvreté et la croissance économique au Bénin (« **Le Compact** »). Le Gouvernement agissant par l'intermédiaire du MCA-Bénin Régional entend utiliser une partie du Don du MCC pour les paiements admissibles en vertu du Contrat pour lequel la présente Demande de Préqualification ("DP") est émise. Le Compact et ses documents associés peuvent être consultés sur le site web du MCC (www.mcc.gov) et sur le site web du MCA-Bénin Régional (www.ucfbenin.bj)
2. Le Compact comprend les deux (2) projets suivants :
 - (i) **Le Projet Infrastructure du Corridor (IC)** qui vise à améliorer la praticabilité, réduire les coûts financiers et le temps de transport des marchandises le long du corridor Cotonou – Niamey ;
 - (ii) **Le Projet Efficacité des Opérations du Corridor (ECO)** qui vise à remédier à ces contraintes par la mise en œuvre de certaines réformes politiques et

institutionnelles qui complètent le projet d'infrastructure du corridor en améliorant l'alignement de la réglementation du marché et de l'économie, ainsi que les opérations douanières frontalières, et en professionnalisant le secteur du camionnage de fret.

3. Le MCC exige de tous les bénéficiaires d'un Financement MCC, et notamment du MCA-Bénin Régional et de tout candidat, soumissionnaire, fournisseur, entrepreneur, sous-traitant, Consultant et sous-Consultant dont les services auraient été sollicités au titre d'un contrat financé par MCC, le respect des normes d'éthique les plus strictes lors de l'attribution et de l'exécution de ces contrats. La *Politique du MCC sur la prévention, la détection et la répression de la fraude et de la corruption dans le cadre des opérations du MCC* (Politique « Anti-fraude et Anti-corruption (AFC) du MCC ») s'applique à tous les contrats et procédures de Demande de Propositions impliquant un Financement MCC. Ladite Politique est disponible sur le site web du MCC à l'adresse <https://www.mcc.gov/resources/doc/policy-fraud-and-corruption>.
4. Le MCA-Bénin Régional invite à présent des Entreprises qualifiées dûment constituées, dotées des capacités techniques et financières, de la compétence et de l'expertise appropriées pour exécuter les **Travaux de reconstruction en 2x2 voies de la Route Bohicon – Dassa Zoumè (83,17 km) sur la base d'Appel d'Offres restreints**. De plus amples informations sur ces services sont fournis dans l'énoncé des travaux à la section V du Dossier de Demande de Préqualifications.
5. **Le MCA-Bénin Régional a l'intention par cette procédure de préqualification d'établir une liste restreinte d'entreprises**. Cette liste restreinte ne constitue en aucun cas une attribution de travaux. En lieu et place, un Appel d'Offres sera émis à l'intention des entreprises préqualifiées afin de soumettre une Offre pour l'exécution des travaux.
6. Il n'est pas garanti aux Candidats faisant parti de la liste restreinte des Entreprises l'attribution d'un Contrat à la suite d'un Appel d'Offres restreint. Toutefois, chaque Candidat préqualifié aura la faculté de participer à une soumission concurrentielle pour l'exécution des travaux requis.
7. Les Candidats sont autorisés à soumettre une Demande de préqualification **sur un (1) ou l'ensemble des deux (2) lots**. Chaque Demande de Préqualification doit mentionner clairement le ou les lots pour lesquels le Candidat souhaite être préqualifié.
 - **Lot 1 : Travaux de reconstruction en 2x2 voies de la section Bohicon – Setto de la RNIE2 (37 km) et de la voie de contournement de la ville de Bohicon (6,72 km) ;**
 - **Lot 2 : Travaux de reconstruction en 2x2 voies de la section Setto – Dassa Zoumè de la RNIE2 (39,45 km) y compris la construction d'un second pont sur le fleuve Zou de portée 60 ml et d'un poste de péage et de pesage de type moderne**
8. La préqualification sera effectuée par le biais des procédures de préqualification décrites dans le Dossier de Demande de préqualification (« DP ») joint au présent Avis de PRÉQUALIFICATION, conformément aux « Politique et Directives relatives à la Passation des marchés de l'Entité Responsable du MCC » qui sont disponibles sur le site web du MCC (www.mcc.gov), telles qu'elles peuvent être modifiées ou amendées de temps à autre, régissant les marchés financés dans le cadre du Compact.
9. Une Conférence préalable aux dossiers de candidature de préqualification se tiendra le **26 juillet 2024 à 15h00 – UTC+01:00** comme indiqué dans l'avis de préqualification inclus dans le dossier de procédure de préqualification. La présence de tous les Candidats potentiels ou de leurs représentants est fortement recommandée, mais n'est pas obligatoire.
10. Le Dossier de préqualification peut être téléchargé en langue française via la plateforme SYNC en utilisant le lien suivant : <https://ln5.sync.com/dl/1a7a8c0b0/cbt7656r-syizik2k-jamiiast-juiny74b> . Les Candidats intéressés à soumettre une Demande de préqualification

doivent manifester leur intérêt en renseignant le formulaire d'enregistrement en ligne via le lien <https://forms.office.com/e/YwkS3JeD1Q> . Ceci leur garantira la réception des communications éventuelles sur le présent Dossier de préqualification.

11. Les Demandes de Préqualification doivent être déposées comme indiqué au point 17.1 des IC, au plus tard le **26 juillet 2024 à 17h00 – UTC+01:00**. **Seules les Demandes de préqualification électroniques soumises via le Lien de Demande de Fichier (LDF) seront acceptées. Les Demandes de préqualification tardives ne seront en aucun cas acceptées.**

Contact :

Attn :	Agent de Passation des Marchés Intérimaire (IPA), MCA-Bénin Régional
E-mail :	MCABeninRegional@crowagents.co.uk
Site Web de MCC :	www.mcc.gov
Site Web du MCA-Bénin Régional	www.ucfbenin.bj